

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 15 JUIN 2023**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2023-03-23 - SUBVENTIONS (7.5.1) - ATTRIBUTION ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ) POUR L'ANNEE 2023**

**DATE DE CONVOCATION : 8 JUIN 2023**

**DATE DE PUBLICATION : 19 JUIN 2023**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Étaient présents :</u></b>	<b>FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, AMMARI Christelle</b> (ayant la procuration de PICARD Denis), <b>BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, ZAPOTINY Stéphane</b> (ayant la suppléance de POIRSON Elisabeth), <b>STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre</b> (à compter de la 2023-03-06), <b>PREVOT Vincent</b> (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), <b>CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe</b> (ayant la procuration de KNAPEK Patrice à compter de la 2023-03-38), <b>GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice</b> (départ à compter de la 2023-03-38), <b>DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia</b> (ayant la procuration de MARTIN Vincent), <b>GASPAR Isabel</b> (ayant la procuration de MONALDESCHI Philippe), <b>TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane</b> (ayant la suppléance de ROSSO Michel), <b>ARNOULD Raphaël</b> (ayant la procuration de LALANCE Corinne), <b>CARON Jean-François</b> (ayant la procuration de MARIN Karine), <b>TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard</b> (à compter de la 2023-03-04 et ayant la procuration de TARDY Yvan), <b>HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine</b> (ayant la suppléance de MANSION François), <b>MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie</b> (ayant la suppléance de CHENOT Tony), <b>HARMAND Aide, DICANDIA Chantal</b> (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), <b>ADRAYNI Mustapha, RIVET Lionel</b> (ayant la procuration de CHANTREL Nancy), <b>HEYOB Olivier</b> (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), <b>ASSFELD LAMAZE Christine, BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien</b> (ayant la procuration de ERDEM Olivier), <b>LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie</b> (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE Malika), <b>MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.</b>
<b><u>Étaient excusés :</u></b>	<b>TARDY Yvan, FONTANA André, PICARD Denis, POIRSON Elisabeth, SEGALT Jean-François, MONALDESCHI Philippe, ROSSO Michel, LALANCE Corinne, MARIN Karine, MANSUY Thierry, MARTIN Vincent, MANSION François, CHENOT Tony, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, CHANTREL Nancy, BONJEAN Myriam, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier.</b>
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	<b>Du début à la 2023-03-37 : 11 avis de procuration. De 2023-03-38 à la fin : 12 avis de procuration.</b>
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	<b>5 avis de suppléance.</b>
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	<b>Christine ASSFELD LAMAZE</b>
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	<b>Du début à la 2023-03-03 : 54 PRESENTS. De la 2023-03-04 à la 2023-03-05 : 55 PRESENTS. De la 2023-03-06 à la 2023-03-37 : 56 PRESENTS. De la 2023-03-38 à la fin : 55 PRESENTS.</b>
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	<b>Du début à la 2023-03-03 : 65 VOTANTS. De la 2023-03-04 à la 2023-03-05 : 66 VOTANTS. De la 2023-03-06 à la fin : 67 VOTANTS.</b>

Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres Toulaises,

Considérant que le fonds d'aide aux jeunes (FAJ) est un dispositif d'aide sociale, subsidiaire aux dispositifs de droit commun pour les jeunes de 16 à 25 ans en difficultés. Il intervient dans les domaines de l'accès à l'emploi, à la formation, à l'éducation, à la culture, et à la mobilité.

Considérant que, depuis 2011, la Communauté de communes verse, en lieu et place des communes membres, une participation communautaire annuelle plafonnée à 7500 €, afin d'aider à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans,

Considérant que la gestion administrative du FAJ est assurée par la Mission Locale du Toulous, les décisions d'attribution des aides étant prises par le SESIT Terres de Lorraine,

Considérant l'intérêt de ce dispositif pour les jeunes en difficulté du territoire et afin de contribuer au fonctionnement de ce dispositif d'aide,

Considérant également les besoins effectifs de cette structure pour l'exercice en cours, le versement d'une subvention à la Mission Locale Terres de Lorraine permettant de contribuer au développement des aides à destination des jeunes en difficultés sur le territoire de la Communauté de Communes Terres Toulaises,

Pour l'année 2022, 30 702.34 € ont été accordés à des jeunes de façon individuelle ou collective et 496 jeunes résidant sur le territoire ont bénéficié de ces aides.

La majorité des sommes octroyées concerne la mobilité (achat de titres de transport, pass permis, soutien à l'apprentissage du code de la route, caution pour location de scooter).

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :**

- **Autoriser l'attribution et le versement, à la Mission Locale Terres de Lorraine, d'une subvention de 7 500€, étant précisé que le versement sera effectué à l'article 6574 fonction 524 du budget principal 2023**
- **Autoriser le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX

Mis en ligne le 19/06/2023 à 16h35

REÇU EN PREFECTURE  
le 19/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-200070563-20230615-2023\_03\_23-